



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières****Soixante-quatrième session**

Genève, 24-27 septembre 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Décennie d'action pour la sécurité routière, 2011-2020****Décennie d'action pour la sécurité routière, 2011-2020****Modalités d'organisation de la Semaine mondiale des Nations Unies  
pour la sécurité routière, 6-12 mai 2013****Note du secrétariat\*****I. Contexte**

1. Conformément à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les commissions régionales de l'ONU organisent la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière afin de sensibiliser le public aux niveaux mondial, régional, national et local aux questions liées à la sécurité routière, avec une attention particulière pour les usagers vulnérables de la route.

**A. Thème**

2. Au cours de la quatorzième réunion du Groupe des Nations Unies pour la collaboration sur la sécurité routière, tenue en novembre 2011, il a été décidé de tenir la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière en 2013 sur le thème de la sécurité des piétons.

---

\* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour 2012-2013 (ECE/TRANS/2012/9, module C, p. 9) le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) examine des questions et adopte des mesures visant à améliorer la sécurité routière. Le présent document est présenté conformément à ce mandat.

## **B. Financement**

3. L'Assemblée générale a demandé que la Semaine soit organisée dans la limite des ressources de l'OMS et des commissions régionales de l'ONU et avec le concours financier volontaire des intéressés, en collaboration avec d'autres membres du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière. Il est recommandé aux commissions régionales et à l'OMS de prendre des mesures afin de veiller à la disponibilité des fonds nécessaires et de s'employer à mobiliser des fonds additionnels en prenant contact avec les parties prenantes susceptibles d'être intéressées à participer et à coopérer à l'organisation de manifestations.

## **C. Lieu**

4. Il est proposé que l'OMS et les commissions régionales – CEE, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) – coordonnent la tenue en parallèle de semaines pour la sécurité routière dans chaque région. Les semaines sur la sécurité routière pourraient porter sur un thème commun convenu d'un commun accord mais en tenant compte des particularités de la situation en matière de sécurité routière de chaque région. Les gouvernements et les autorités nationales chargées de la sécurité routière sont encouragés à organiser pendant la Semaine des activités dans leur capitale et/ou d'autres lieux.

## **D. Public cible**

5. La Semaine pour la sécurité routière pourra être l'occasion de manifestations et d'activités ouvertes au public, ainsi que de manifestations spécialisées à l'intention des responsables politiques des organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'autres parties prenantes intéressées, notamment les représentants du secteur privé.

## **III. Objectifs et description du projet**

6. Afin de garantir une approche exhaustive de la sécurité des piétons qui débouche sur des résultats concrets, la CEE propose un ensemble de thèmes sur lesquels fonder les diverses manifestations et activités. Les objectifs seront les suivants: premièrement, sensibiliser davantage le public à la situation de la sécurité routière au niveau mondial; deuxièmement, réunir des responsables politiques, des experts et d'autres acteurs afin qu'ils puissent échanger des informations et les meilleures pratiques concernant les politiques et mesures adoptées, l'architecture urbaine et l'infrastructure; et troisièmement, concevoir des outils et des mécanismes de collecte de données et de participation du public qui permettent d'améliorer la sécurité routière

### **A. Objectif 1: sensibilisation du public**

#### **1. Rues et routes en tant qu'espaces de vie**

7. Il y a beaucoup à dire à propos de l'usage qui est fait des rues et des routes dans les différentes régions du monde. Dans certains pays, les rues et les routes jouent un rôle essentiel dans le quotidien des individus (elles sont à la fois lieu de travail, lieu de jeu et lieu de transport). La CEE a proposé de créer un album photo illustrant les différentes

manières dont les piétons utilisent les routes dans différentes parties du monde. Le public participerait à ce projet dans le cadre d'un concours de photo. L'album illustrerait les différences existant entre les différents pays mais également contribuerait à établir le lien entre amélioration de la sécurité routière, différences culturelles et élimination de la pauvreté.

Contribution de la CEE: La CEE est disposée à élaborer une publication sur le thème des routes comme espaces de vie et accueillera avec intérêt les contributions de toutes les commissions régionales. La publication viendra compléter l'album photo et l'exposition correspondante organisée pendant la Semaine pour la sécurité routière. La CEE propose également une collaboration avec d'autres organes (tels que le Comité de la politique de l'environnement et le Comité du logement et de l'aménagement du territoire), ainsi que la participation du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PEP).

## **2. Organisation d'un concours de courts métrages comme moyen de sensibilisation à la sécurité routière**

8. Il peut être intéressant de rassembler des courts métrages sur la sécurité routière, notamment auprès de particuliers, d'écoles et d'ONG, dans le cadre d'un concours. Le(s) court(s) métrage(s) gagnant(s) serai(en)t présenté(s) lors de la Semaine pour la sécurité routière. Cela supposerait qu'un organe de coordination soit chargé de recueillir le matériel.

Contribution de la CEE: La CEE étudie une éventuelle coopération avec Laser Europe.

## **3. Piétons victimes d'accident de la route**

9. Il pourrait s'agir d'une autre façon d'aborder la question de la sécurité des piétons. Les piétons peuvent également être victimes d'accidents de la circulation et les mesures prises en cas d'accident et les secours apportés aux victimes les concernent également. Dans ce contexte, la CEE propose d'organiser un défilé d'ambulances et des démonstrations de secours d'urgence.

Contribution de la CEE: La CEE pourrait étudier les moyens d'organiser ces manifestations pendant la Semaine pour la sécurité routière dans la région de la CEE. Si l'idée est retenue, chaque commission régionale devra organiser des manifestations dans sa région.

# **B. Objectif 2: Partager le savoir et les meilleures pratiques**

## **1. Différences culturelles et sécurité routière**

10. Si l'exposition de photographies permet de tirer des conclusions quant aux différences culturelles en matière de sécurité routière, cette question peut faire l'objet d'une plus ample discussion et analyse. Il est proposé d'organiser une table ronde où des experts et des représentants de gouvernements pourront examiner en quoi il importe de prendre en compte les différences culturelles dans l'élaboration de politiques.

Contribution de la CEE: La CEE a déjà entrepris la préparation d'une publication sur l'incidence des différences culturelles et des caractéristiques de la société sur la sécurité routière. Cette publication pourrait être présentée lors de la table ronde pendant la Semaine pour la sécurité routière.

## **2. Sécurité et accessibilité des transports publics**

11. Les piétons marchent souvent pour accéder aux transports publics. Se rendre à l'arrêt d'autobus ou descendre d'un tramway et traverser la rue pour prendre un bus sont autant de situations pendant lesquelles un accident peut arriver si les infrastructures de transport et la

planification des transports ne tiennent pas compte de paramètres de sécurité routière. Il est proposé que chaque commission régionale organise une table ronde sur le sujet et permette à des experts du domaine d'échanger des informations et des meilleures pratiques.

Contribution de la CEE: La CEE étudie la possibilité d'élaborer un guide des meilleures pratiques concernant les infrastructures urbaines et la sensibilisation aux piétons qui serait présenté au cours de la Semaine pour la sécurité routière.

### **3. Sécurité des piétons handicapés**

12. Les personnes malvoyantes ou à mobilité réduite sont tributaires de l'infrastructure urbaine pour se déplacer. Elles ont besoin notamment de rampes, d'aides sonores pour savoir quand traverser la rue, de transports publics accessibles aux fauteuils roulants, de trottoirs signalisés. Certains pays et communautés sont très à la traîne dans ce domaine. La CEE propose d'étudier la sécurité des piétons handicapés sous l'angle des droits de l'homme, éventuellement en collaboration avec certains organes des droits de l'homme des Nations Unies dans chaque région.

Contribution de la CEE: La CEE souhaite élaborer un programme relatif aux trottoirs. Dans de nombreuses villes et communautés, non seulement les trottoirs ne sont pas adaptés aux piétons handicapés, mais parfois même sont inexistantes. La CEE examinera les moyens de faire connaître ce problème et d'encourager la construction de trottoirs sûrs dans le plus grand nombre de villes et communautés possible pendant toute la Décennie. L'idée pourrait être présentée pendant la Semaine pour la sécurité routière afin d'encourager une coopération internationale sur le projet. D'autres commissions régionales sont invitées à se rallier à l'initiative.

## **C. Objectif 3: Élaborer des outils et mécanismes de sécurité routière**

### **1. Moyens de vérification de l'accessibilité pour les piétons**

13. La création d'une liste de critères d'accessibilité en ligne en tant qu'outil destiné à évaluer la sécurité des piétons dans différents pays et dans différentes villes est un bon moyen de recueillir des informations utiles tout en permettant à tout un chacun de participer à la Décennie d'action pour la sécurité routière. Les critères sont étroitement liés à l'environnement et permettront donc une collaboration transectorielle.

Contribution de la CEE: La CEE serait disposée à engager des discussions en vue de la réalisation d'un projet commun en ligne avec les commissions régionales et le PNUE afin de lancer l'outil de vérification de l'accessibilité pour les piétons au niveau mondial pendant la Semaine pour la sécurité routière.

### **2. Liste de points à vérifier à l'intention des acquéreurs de véhicule**

14. L'état des véhicules joue un rôle dans la sécurité des piétons. Les normes en matière de sécurité passive et active des véhicules protègent non seulement les conducteurs et les passagers mais aussi les piétons. Les acheteurs potentiels de véhicules contribueront à la sécurité routière et en bénéficieront s'ils sont pleinement conscients des nouvelles technologies et normes de sécurité avant d'acheter une voiture. La bonne performance environnementale d'un véhicule profite également aux piétons.

Contribution de la CEE: La CEE pourrait établir un ensemble de recommandations sur les éléments à vérifier en matière de sécurité et de performance environnementale lors de l'achat d'une voiture neuve.

#### **IV. Autres considérations**

15. Pour ce qui est de l'organisation, d'autres questions doivent être examinées, notamment le point de savoir s'il y aura une campagne annonçant la Semaine pour la sécurité routière.

16. En outre, il conviendrait d'examiner si chaque région organisera durant la Semaine pour la sécurité routière une réunion de haut niveau visant à attirer l'attention des médias, à laquelle pourraient participer des intervenants ou des responsables politiques de haut niveau. Une réception de haut niveau pourrait aussi être prévue. Une conférence de presse est-elle envisagée dans chaque région?

17. Enfin, des questions se posent quant au lieu approprié. Pourrait-on prévoir un lieu principal par région mais également installer en certains endroits des villes, lors de la Semaine pour la sécurité routière, des stands qui assureraient la distribution de documents et de brochures et la diffusion de courts métrages ou qui organiseraient des ateliers?

---